



Réunion Référentiel Emploi CTA-CODIS du 12 Novembre 2013 à la DGSCGC.

Notre organisation syndicale, forte de son enquête initiée depuis Juillet 2011 sur le poste des agents en CTA-CODIS, a participé ce Mardi 12 Novembre 2013 à la deuxième réunion concernant le référentiel emploi.

En préambule, la DGSCGC fait un bref compte rendu de la précédente réunion, avant de laisser la parole au représentant CGT afin d'expliquer à l'assemblée l'enquête nationale qu'elle a menée. Après une présentation de l'architecture de ce document, deux groupes distincts travaillent sur le référentiel : l'un sur l'emploi opérateur/chef opérateur, et l'autre sur les adjoints chefs de salle/chefs de salle.

L'orientation prise par le groupe opérateur/chef opérateur tend à différencier l'OTAU (Opérateur de Traitement des Appels d'Urgence) et l'OCO (Opérateur de Coordination Opérationnelle), afin de créer deux modules dissociés entre le traitement de l'appel et l'opérationnel.

La fiche de poste ainsi en cours de création, voit l'élaboration des activités principales, et des activités spécifiques. Durant ce débat, force est de constater que notre enquête et son analyse (surtout en terme de Formation), est une force de proposition non négligeable et son résultat corrobore l'orientation des travaux menés en intersyndicale. L'ensemble des organisations syndicales semble trouver un point de convergence pour revaloriser « à la hausse » les grades afférents aux emplois en CTA-CODIS, conséquence de la démultiplication des responsabilités des agents occupant ces postes. Rappelons que dans notre enquête CTA-CODIS, nous positionnons déjà l'emploi d'opérateur à minima au grade de Caporal/Caporal-Chef en vue d'une future nomination de Sous-Officier (en cela nous étions précurseur)

Prochaine réunion le 03 Décembre 2013 : la CGT des SDIS sera de nouveau présente (comme à toutes les prochaines réunions), et ne manquera pas de défendre comme elle a toujours fait le droit et le statut des fonctionnaires.